Profils clients épineux : quelles due diligence, précautions et clarifications particulières ?

- > Entrepreneurs, apporteurs d'affaires, crypto fortunes, enfants d'oligarques, époux ...
- > Clients sanctionnés (OFAC, UE, SECO) : quelles obligations de clarifications LBA s'appliquent ?
- > Clients exposés aux sanctions (en raison de leurs activités, présences géographiques, leurs contreparties
- > Les clients susceptibles de commettre un délit d'initié : KYC et monitoring des transactions
- > Origine de la fortune et origine des fonds : cas particuliers

Taulant Avdija,

Associé, Responsable Regulatory & Compliance Suisse, BDO SA, Genève

François Rabel,

Regulatory & Compliance Manager, BDO SA, Genève

Elena Bonsembiante,

Senior Manager, Deloitte SA, Genève

Marc Kilcher,

Associé, Regulatory & Compliance, Financial Services, KPMG Suisse, Genève

Julien Schnellmann,

Assistant Manager, Financial Services Geneva, Regulatory & Compliance, KPMG Suisse, Genève Profils clients difficiles à plausibiliser en raison de leur âge, position familiale, secteur d'activité, business model...

8.40 Les difficultés particulières et les risques liés à certains profils : quelle due diligence particulière appliquer, comment documenter la situation ?

- Comment repérer ou écarter les risques de : faux ADE/ homme de paille, contournement de sanctions
- Profils particuliers a priori peu plausibles, risqués
- l'âge : clients jeunes, mineurs,
- la position familiale : épouses, maitresses, enfants d'oligarques
- le business model particulier : consultants, approteurs d'affaires, clients actif dans le secteur des services, influenceurs
- secteur difficile à comprendre : entrepreneurs de la technologie, crypto fortunes,
- self made man, clients sans formation ou avec une formation sans rapport avec leur fortune

Taulant Avdija

9.40 Origine de la fortune et origine des fonds, cas particuliers

- Origine de la fortune actuelle du cocontractant ? de l'ayant droit économique ? Origine des fonds attendus sur la relation d'affaires ?
- Comment clarifier ces éléments dans des cas particuliers : héritier, divorce, trust, fondation, etc.
- Comment clarifier l'origine de la «fortune» dans le cas de sociétés opérationnelles ou appartenant à un groupe opérationnel (société holding notamment)?

François Rabel

Clients sanctionnés, exposés indirectement aux sanctions, nexus avec la Russie

10.10 Les clients sanctionnés ou avec une exposition sanction (nationalité, domicile, activités, etc.)

- Clients sanctionnés (OFAC, UE, SECO): quelles obligations de clarifications LBA s'appliquent?
 Quelles restrictions/ possibilités d'un point de vue LBA en relation avec ces clients?
- Clients exposés indirectement aux sanctions (en raison de leurs activités, leurs présences géographiques, leurs contreparties, etc.): quelles précautions faut-il appliquer sur ces clients qui ne

font pas directement l'objet de sanctions ? Quelles clarifications LBA doit-on mener ?

• Focus sur les clients présentant un nexus avec la Russie : comment appliquer les obligations LBA et quelles documentation/ confirmations obtenir ? François Rabel

10.50 Pause-café

Conformité fiscale

11.10 La place de la conformité fiscale dans les procédures AML

- Liens entre la conformité fiscale et les aspects AML
- Risques pour les établissements financiers
- Relation entre les régimes de transparence fiscale et la conformité fiscale
- Impact des cas/rapports disponibles publiquement sur les procédures des établissments financiers

Elena Bonsembiante

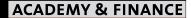
Délit d'initié

11.50 La due diligence à faire sur les clients susceptibles de commettre un délit d'initié (abus de marché)

- Délit d'initié dans le texte : de l'information au blanchiment d'argent. Qui peut commettre l'infraction ? A partir de quand l'argent est-il « blanchi » ?
- L'anticipation du risque de délits d'initiés : l'approche KYC comme étape essentielle de la surveillance. Jusqu'où doit s'étendre l'identification des proches du client et quelles informations peuton raisonnablement obtenir ? Comment le risque de délit d'initié peut entrer dans l'analyse de la source des fonds ou de la fortune ?
- Monitoring des transactions et listes de titres à surveiller : les principales caractéristiques d'un système de surveillance. Est-ce que le processus de clarification peut intégrer le Client ? La communication au MROS et le seuil de matérialité du crimo

Marc Kilcher et Julien Schnellmann

12.30 Fin de la conference



Profils clients épineux : quelles due diligence, précautions et clarifications particulières ?

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11 par fax: +41 (0)22 849 01 10 par e-mail: info@academyfinance.ch par courrier: Academy & Finance SA, Rue Neuve-du-Molard 3, CP 3039

CH-1211 Genève 3 www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Président 47 quai Wilson, Genève

Visio conférence

Le lien Zoom sera envoyé le 2 juin après-midi.

Prix

620 CHF (+ TVA 8.1%) Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 26 mai 2025 seront remboursées à hauteur de 100%. Les annulations reçues après le 26 mai ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

☐ Je m'inscris à la conférence "Profils clients épineux : quelles due diligence, précautions et clarifications particulières ?" à Genève le mardi 3 juin 2025.
Je participerai : ☐ en présentiel ☐ online (Zoom)
Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.
1 ^{ER} INSCRIT
Prénom et nom
Fonction
E-mail
2 ^{ÈME} INSCRIT (-50%) Prénom et nom
Fonction
E-mail
L 111011
Société
Adresse
Code postalVille
TélFax
Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.

Nº de carte: _____/____ Date d'expiration: ____/___

Date

Signature

Nom du détenteur de la carte

Virement bancaire ☐ Mastercard ☐ VISA ☐